



Communiqué de presse
Paris, le 6 juillet 2026

Finale nationale des Trophées des Trophées Emploi public & Handicap du FIPHFP

7 lauréats distingués pour leurs initiatives innovantes en faveur d'une Fonction publique inclusive



À l'occasion de l'étape finale du Tour de France des 20 ans du FIPHFP, organisée ce jeudi 2 juillet 2026 au Musée du Quai Branly – Jacques Chirac à Paris, le FIPHFP a dévoilé les lauréats des Trophées des Trophées Emploi public & Handicap, en présence de Camille Gaillard-Minier, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Pendant près de deux ans, dans le cadre du Tour de France des 20 ans du FIPHFP, des employeurs publics de toute la France ont présenté des initiatives innovantes en faveur de l'emploi, du maintien dans l'emploi et de l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

Au fil des étapes régionales organisées en 2025 et 2026, **63 projets ont été distingués pour leur impact, leur créativité et leur capacité à faire progresser l'inclusion dans les trois versants de la Fonction publique.** Parmi les 261

dossiers de candidatures reçus, 7 lauréats ont été récompensés lors de cette finale, véritable temps fort de clôture de l'événement anniversaire du FIPHFP.

Des employeurs publics exemplaires au service d'une inclusion concrète

Créés dans le cadre des 20 ans de la loi du 11 février 2005 et des deux décennies d'action du FIPHFP, les Trophées Emploi public & Handicap ont pour ambition de valoriser les actions concrètes menées par les employeurs publics en faveur d'une Fonction publique inclusive.

Recrutement et apprentissage, maintien dans l'emploi et parcours professionnel, communication et sensibilisation, accessibilité universelle : les projets récompensés illustrent la diversité et la richesse des initiatives déployées sur l'ensemble du territoire pour faire progresser durablement l'insertion professionnelle et les parcours des personnes en situation de handicap.

À travers ces distinctions, le FIPHFP met en lumière des démarches inspirantes, innovantes et reproductibles, portées par des employeurs engagés au plus près des besoins des agents et des territoires.

Un jury d'experts mobilisé pour sélectionner les meilleures initiatives

Réuni le 16 juin dernier, le jury des Trophées des Trophées Emploi public & Handicap a examiné les 63 projets lauréats régionaux afin de distinguer les initiatives les plus exemplaires.

Le jury était composé de :

- Séverine Baudouin, Directrice adjointe du FIPHFP
- Nicolas Delmas, Chef de projet RH à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)
- Françoise Descamps-Crosnier, Présidente du Comité national du FIPHFP
- Nathalie Dross, Présidente du comité des usagers du FIPHFP
- Mathilde Icard, Cheffe de service à la Direction générale de l'administration et de la Fonction publique (DGAFP)
- Clara Muradore, Juriste à la Direction générale des collectivités locales (DGCL)
- Anna Picard, Rapporteuse du conseil scientifique du FIPHFP.

En parallèle, le public a également été invité à voter en ligne, sur la plateforme d'Acteurs Publics, partenaire des Trophées, afin de désigner son projet favori. Plus de 3 000 votants ont participé à cette mobilisation nationale.

Les 7 lauréats des Trophées des Trophées Emploi public & Handicap

Catégorie Recrutement / Apprentissage

Le **Centre hospitalier de Valenciennes** est récompensé pour sa politique d'apprentissage en faveur des personnes en situation de handicap au sein de l'unité centrale de production culinaire. Une initiative concrète qui démontre la capacité des employeurs publics hospitaliers à ouvrir de nouvelles voies d'insertion professionnelle et à sécuriser les parcours.

Catégorie Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel

Le **collectif d'employeurs du Puy-de-Dôme** est distingué pour la mise en place de la commission Mobilité Inter fonction publique du Puy-de-Dôme. Cette démarche collective favorise les passerelles entre employeurs publics et permet d'accompagner les agents dans la continuité de leur parcours professionnel.

Catégorie Communication et sensibilisation

Le **Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault** est récompensé pour son dispositif « Année du handicap : tous concernés ». Cette initiative a permis de mobiliser largement les agents et les employeurs territoriaux autour des enjeux du handicap au travail, à travers une démarche de sensibilisation structurée et fédératrice.

Catégorie Accessibilité universelle

L'**Université de La Réunion** est distinguée pour la création du Diplôme Universitaire de Référent Accessibilité Numérique, entièrement à distance et accessible aux personnes en situation de handicap. Ce projet contribue à renforcer les compétences des acteurs publics sur un enjeu majeur : l'accessibilité numérique pour toutes et tous.

Prix du Jury

Aix-Marseille Université reçoit un Prix du Jury pour son dispositif de contrats doctorants et postdoctorants handicap. Une initiative ambitieuse qui favorise l'accès aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les personnes en situation de handicap.

Prix du Jury

Le **Centre pénitentiaire de Saint-Denis** est également récompensé par un Prix du Jury pour sa démarche structurée de recrutement de personnes reconnues travailleurs handicapés. Ce projet illustre la capacité des employeurs publics à construire des politiques RH inclusives, adaptées à leurs réalités de terrain.

Prix du public

Le **Centre hospitalier universitaire de Toulouse** reçoit le Prix du public pour sa cellule d'accompagnement des situations individuelles (maintien dans l'emploi, à l'issue du vote en ligne organisé sur la plateforme d'Acteurs Publics. Avec près de 4 000 votants mobilisés, ce prix témoigne de l'intérêt porté par les citoyens, les agents

publics, les employeurs et les partenaires aux initiatives concrètes en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Un temps fort pour célébrer 20 ans d'engagement en faveur de l'emploi public et du handicap

Cette remise des Trophées des Trophées vient clôturer deux années de Tour de France consacrées à la valorisation des initiatives des employeurs publics en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

À travers cette finale nationale, le FIPHFP réaffirme son rôle d'acteur central de l'accompagnement des employeurs publics dans la mise en œuvre de politiques handicap ambitieuses, durables et adaptées aux réalités de terrain.

Ces 7 lauréats incarnent une Fonction publique en mouvement : inclusive, accessible et attentive aux parcours de chacun. Ils démontrent que l'innovation sociale se construit au plus près des agents, dans les administrations, les collectivités, les hôpitaux, les universités et l'ensemble des services publics.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique : ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 6,36 % en 2025, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr / @fiphfp

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales — retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé —, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises avec Bpifrance, et la Banque des Territoires.

À propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre avec deux événements centraux pour le secteur du handicap :

- La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.
- Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP : loi n°2005-102 du 11 février 2005 et décret n°2006-501 du 3 mai 2006.

20 ans plus tard, grâce à de nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse FIPHFP – Agence Comme ils disent

Blandine Dabrowski – b.dabrowski@agence-cid.fr – 06 99 27 99 80